

MINISTRE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

NIF : 000 316096348264



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES N° 06/DG/DAG/ANF/2020**

En application des dispositions de la procédure de passation des marchés et commandes, l'Agence Nationale des Fréquences, lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales ayant pour objet les travaux de réalisation du siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Fréquences à Annaba.

Cet Appel d'Offres s'adresse aux entreprises qualifiées en travaux bâtiment de catégorie quatre (04) et plus, activité principale bâtiment, ayant réalisé au moins 01 projet similaire.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences, Direction de l'Administration Générale, 04 boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de huit mille dinars (8.000DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

La soumission est composée de trois dossiers, dossier de candidature, offre technique et offre financière qui contiennent conformément aux dispositions à l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires :

I. L'enveloppe « Dossier de candidature » :

1. Déclaration de candidature ;
2. Déclaration de Probité, datée et portant le cachet du soumissionnaire ;
3. Les statuts pour les sociétés ;
4. Le certificat de qualification et de classification ;
5. Le numéro d'identification fiscale ;
6. Registre de commerce électronique ;
7. La délégation de pouvoirs, s'il y a lieu ;
8. L'extrait de rôle apuré ou avec échancier ;
9. Le casier judiciaire de soumissionnaire ;
10. Les bilans des trois dernières années et les références bancaires ;
11. Attestation de visite de site ;
12. Tout Document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

II. L'enveloppe « offre technique » :

1. Déclaration à souscrire, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire ;
2. Le cahier des charges paraphé, signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire ;
3. Un mémoire technique justificatif ;

4. Le planning de réalisation des travaux ;
5. Liste des moyens matériels ;
6. Liste des moyens humains ;
7. Attestations de bonne exécution ;
8. Mise à jour CASNOS, CNAS et CACOBATPH.



III. L'enveloppe « offre financière » :

1. La lettre de soumission renseignée, datée et signée ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné et signé ;
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné et signé.

L'offre doit être présentée sous triple plis fermés, pli portant la mention « dossier de candidature », pli portant la mention « offre technique » et pli portant la mention « offre financière » séparés à l'intérieur de la même enveloppe. Cette enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 06/DG/DAG/ANF/2020

TRAVAUX DE REALISATION DU SIEGE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES A ANNABA.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées, auprès de l'agence nationale des fréquences à l'adresse précitée, le dernier jour de la durée de préparation des offres entre 08h00 et 12h00, heure limite.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà des dates et heures limites du dépôt des offres telles qu'indiquées ci-dessus.

L'ouverture des plis en séance publique, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'ANF, aura lieu le même jour de dépôt des offres sus-indiqué à quatorze heures (14h00), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

La validité des offres est fixée à 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres sus-indiquée.